

RACINE conseille le groupe coopératif Tereos lors de la conclusion d'un partenariat stratégique avec Axéréal

RACINE a conseillé le groupe coopératif Tereos, 5^{ème} groupe sucrier mondial avec 12.000 associés coopérateurs, rassemblant 24.000 employés et générant un chiffre d'affaires de 4,7 milliards d'euros (chiffres 2013/2014), lors de la prise de participation de 15% du capital et des droits de vote de Copagest, holding de Boortmalt, exploitant de l'activité du groupe Axéréal dédiée à la fabrication de malt à destination de brasseurs et de distillateurs.

Le groupe Axéréal est le premier collecteur de grains en France avec 13.000 adhérents et une collecte de 4,7 tonnes. Axéréal emploie 3.200 salariés sur 9 pays et réalise un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros.

Avec plus d'un million de tonnes de malt commercialisées, Boortmalt est le 5^{ème} malteur mondial et commercialise ses productions en Europe, en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie.

Ce partenariat stratégique de long terme a pour but de développer une gamme de produits élargie et innovante pour les clients brasseurs et distillateurs auprès desquels Axéréal commercialise du malt et Tereos des sirops de glucose et de l'alcool. Les deux groupes mettront en commun leurs connaissances et savoir-faire commerciaux et industriels pour mieux accompagner le développement de leurs clients sur les marchés d'exportation de Boortmalt et notamment dans les pays émergents.

CONSEILS JURIDIQUES :

Tereos

Racine : **Mélanie Coiraton-Mavré** et **Bruno Cavalié**, Associés, et **Johannes Singelstein**, Collaborateur, ont conseillé le groupe Tereos sur l'ensemble des aspects fusions-acquisitions et droit des sociétés.

Axéréal

De Pardieu Brocas Maffei : Guillaume Toutée, Associé

CONTACTS PRESSE :

RACINE | Laurence Jaskulke | Responsable Communication & Marketing
ljaskulke@racine.eu | Tél : +33 (0)1 44 82 43 00

VS E-Media | Valérie Sabineu | v.sabineu@vs-emedias.fr | Tél : 06 61 61 76 73

A propos de RACINE :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 153 avocats ou juristes, répartis au sein de 7 bureaux: **Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Saint-Denis de la Réunion et Strasbourg.**

Ses avocats interviennent pour des PME et des grandes entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que pour des collectivités publiques. Leurs compétences couvrent les domaines suivants : agroalimentaire, arbitrage, concurrence/distribution, douanes, droit commercial et économique, droit de l'environnement et fiscalité environnementale, droit fiscal, droits de l'Homme, droit patrimonial et de la famille, droit pénal général et des affaires, droit public et droit administratif, droit social, financement, fusions-acquisitions/droit des sociétés, immobilier/construction, propriété Intellectuelle et industrielle, restructuring, transports et logistique.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.